



COMITÉ SYNDICAL DU 3 DÉCEMBRE 2024

ORDRE DU JOUR

1. Redevance consommation d'eau et redevance performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2025 ;
 2. Prix de l'eau : augmentation de la surtaxe du SMEP ;
 3. Débat d'orientations budgétaires 2025 ;
 4. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement sur 2025, à hauteur de 25 % du budget 2024 ;
 5. PAT : sollicitation des partenaires techniques et financiers pour 2025 ;
 6. Décision modificative n°4 ;
 7. Schéma de distribution d'eau potable du SMEP de la région de Jurançon ;
 8. Diagnostic territorial ;
 9. Participation patronale prévoyance et adhésion à la convention du Centre de Gestion de Pyrénées-Atlantiques à la protection sociale complémentaire – prévoyance ;
 10. Remboursement des frais du personnel : actualisation ;
 11. RONTIGNON – acquisition de la parcelle cadastrée section AA n°61 auprès de l'Indivision LATAPIE ;
 12. Conventions de prêt à usage de parcelles agricoles :
 - MAZERES-LEZONS – parcelles AH n°2 et n°3 et AC n°13 au profit de M. Thierry ANNETTE
 - RONTIGNON – parcelle AH n°55 au profit de l'EARL CARDEDE
 13. Décisions du Président ;
 14. Court-métrage sur la traversée du Neez ;
 15. Questions diverses.
-